



# Cérémonie des vœux 2020

Mesdames, Messieurs, Bonsoir,

Tout d'abord merci pour votre présence en réponse à l'invitation du Conseil Municipal, qui vous accueille pour cette soirée annuelle qui est l'une des ponctuations de la vie de notre village.

Cette rencontre est l'occasion de vous adresser nos vœux de bonne année qui commence par la santé, suivie par la réalisation de souhaits plus personnels et différents pour chacun d'entre nous.

Je remercie pour leur présence à nos côtés :

Monsieur Le Conseiller Départemental

Les Maires ou leur représentant des communes voisines

La Gendarmerie

Les Pompiers sont excusés en raison de la Sainte Barbe

Tous nos encouragements vont à ces deux institutions pour l'exercice de leurs difficiles missions, devenues désormais risquées de manière tout à fait inadmissible.

Notre rendez-vous annuel permet à l'équipe municipale de faire le bilan de l'année écoulée, et de brosser les projets pour l'année qui commence.

Toutefois 2020 a ceci de particulier comme tous les six ans, c'est qu'elle commence avec une équipe municipale qui peut parler de bilan, et se poursuit avec une autre partiellement ou entièrement renouvelée.

Je ne parlerai donc pas de nouveaux projets qui appartiennent aux futurs élus.

Toutefois le Conseil Municipal en place n'a pas mis un coup d'arrêt à son travail parce que les élections se profilaient.

La constitution de la partie administrative préalable à toute réalisation d'une certaine envergure, se mesure en année entre le moment où l'idée est débattue et la réception des travaux achevés, donc inutile d'en rajouter avec des temps morts.

Vous avez sans doute remarqué qu'entre nos prévisions de délais et la réalité il y a souvent un décalage, et vous savez dans quel sens !

De plus au fur et à mesure des années qui passent, des incertitudes planent sur les subventions accordées, que ce soit en terme de compétence de la part des financeurs, ou encore de taux accordés.

Les réformes incessantes de la fiscalité locale, souvent mal évaluées, commandent de faire tant qu'il reste de la visibilité sur le financement possible des projets.



Les élus actuels ont donc préparé certains projets.

Avant de poursuivre, autant lever toute ambiguïté afin d'éviter les paris à 10 contre 1 ou l'inverse.

Une partie d'entre nous vous proposera donc la poursuite de notre engagement au service de la collectivité, aidés en cela par de nouvelles énergies.

Mais c'est vous qui décidez le 15 mars.

Pour les données habituelles sur l'évolution de Villematier il a été délivré en 2019 :

- 11 permis de construire pour maison individuelle.
- 3 sur la Zone de Pechnauquié III dont le Centre de Secours des Pompiers.
- 1 Pour hangar agricole

Nous avons enregistré :

- 12 naissances et 3 mariages, nos félicitations aux heureux parents et époux.
- 6 décès, toutes nos pensées pour eux et leurs familles.

L'école compte 75 enfants.

En 2019 les réalisations ont été relativement modestes.

Après les travaux importants réalisés en 2018 nous avons fait une pause.

Les dépenses importantes sont suivies de périodes où l'on ménage le budget en vue de nouveaux projets.

Toutefois quelques travaux comme vous avez pu le voir ont porté sur le revêtement d'accès à la salle des fêtes et à l'école, avec trottoir et bordures.

Un abri bois remplace désormais le container acier qui sera donné à l'ACCA dès que le terrain permettra l'accès d'un camion.

Un groupe chauffage climatisation a été mis en place au préfabriqué de l'école.

L'enfouissement des réseaux filaires est en cours sur le Hameau de Raygades.

En ce qui concerne les projets en cours de préparation, il s'agit de la réfection de l'église intérieur et une partie de l'extérieur.

Le chantier le plus important sera le réaménagement / urbanisation d'une partie de la place publique, devant la mairie, avec la voie de circulation retracée, éloignée du bâtiment.

Voie de circulation aujourd'hui communale, qui sur proposition du secteur routier départemental de Villemur va devenir départementale par échange de voies, ce qui correspond à leur fréquentation actuelle.



Cet échange n'a rien d'anodin car il allège la facture communale d'environ 200 000€.

Il s'agit avant tout de sécuriser l'accès Mairie / Ecole en limitant la traversée des voies de circulation pour les piétons, et organiser le stationnement.

Ces travaux ont aussi pour but de répondre à l'obligation de mise en accessibilité de la Mairie, associée à un grand coup de lifting. On peut même parler de chirurgie esthétique.

Une réunion publique aura lieu prochainement afin de présenter le projet à nos concitoyens.

Après l'assainissement collectif nous faisons en sorte que progressivement Villematier rejoigne le standard de ce que l'on peut voir aujourd'hui dans des communes équivalentes.

Je ne pensais pas que nous arriverions en deux mandats au niveau d'investissement qui a pu être réalisé.

Cela a été possibles pour plusieurs raisons :

1) Il faut croire que Villematier était une belle endormie aux ressources mal orientées, puisque ce n'est pas par l'augmentation de la fiscalité que les améliorations ont été rendues possibles.

2) Il y a le travail acharné d'une personne qui s'appelle Secrétaire de Mairie....enfin ce n'est pas son nom. Exemple : l'obstination de Josée dans la constitution des lourds dossiers pour obtenir une subvention des fonds européens, a fait que pour la salle des fêtes entièrement rénovée dans laquelle nous nous trouvons il nous a été attribué 73 000€. Excusez du peu.

3) Chacune de nos demandes de subvention (et depuis ces dernières années nous sommes de bons clients) auprès du Conseil Départemental a été suivie d'une réponse positive. Exemple : toujours la salle dans laquelle nous nous trouvons a été subventionnée par le Conseil Départemental à hauteur de 78 500€ repartis sur 3 demandes différentes soit une moyenne de 33% du coût total.

Pour l'Eglise le Conseil Départemental a répondu favorablement à hauteur de 40% pour les travaux à venir.

Je dois ici remercier très directement notre Conseiller Départemental Jean-Luc RAYSSEGUIER qui porte donc nos demandes avec les résultats que je viens d'indiquer.

Je te le dis et nous te le disons très simplement, Merci Jean-Luc.

Aux Présidents des associations et leurs membres, merci de continuer à faire vivre l'organisation en laquelle vous croyez pour le village.

Vous perpétuez un certain esprit de Villematier.

La complexité touche aussi votre domaine. Le bénévolat est souvent devenu chronophage.

Vous pensiez donner un peu mais la demande est beaucoup.



Je sais que les contributions municipales sont modérées mais comme aurait dit Coluche je ne vais pas vous promettre le grand soir.

Ça ferait un peu électoraliste.... Ce n'est pas le moment.

Merci aux entrepreneurs et artisans qui participent de différentes manières à la vitalité de notre village.

J'y associe volontiers le difficile métier des agriculteurs.

Villematier a la chance de compter parmi les communes où plusieurs courageux jeunes agriculteurs sont installés.

C'est quand même plus joli vos cultures que des friches.

Merci à l'équipe du Personnel Communal qui se conjugue entièrement au féminin.

C'est vous qui êtes en première ligne face aux problèmes du quotidien qu'ils soient administratifs ou relatifs à l'école.

Vous savez y répondre avec sérieux et compétence.

Vous êtes largement impliquées dans l'image que renvoie la collectivité, et les retours que j'en ai sont parfaitement élogieux à votre égard.

Vous pouvez le mesurer en kilogrammes de bonbons qui vous sont offerts.

Les filles, Mesdames, je vous sais gré de nous aider à maîtriser les dépenses de fonctionnement, et d'avoir compris que vous le retrouvez en mieux dans l'amélioration de vos conditions de travail, et des équipements proposés aux habitants comme cette salle des fêtes.

Je terminerai mes remerciements en les adressant aux deux équipes de Conseil Municipal que j'ai eu l'honneur de conduire durant les deux mandats écoulés.

Ceux qui sont restés après les inévitables erreurs de casting ont fourni un travail à la mesure de leur disponibilité, puisque ce sont tous des actifs. Un esprit toujours constructif, loyal, et tourné vers ce qui était perçu comme la bonne décision a animé nos réunions.

Nous avons travaillé en harmonie sans heurts, sans désaccord majeur, ce qui n'exclut pas le débat.

Votre confiance m'a été un soutien précieux.

Je tiens ici à souligner et féliciter comme lors du premier mandat la décence pour ne pas dire l'honnêteté de ces adjoints qui pour diverses raisons ne pouvant plus assumer leur fonction ont refusé spontanément leur indemnité. Bravo.

Comme l'année dernière je souhaite une bonne année à la France.



Qu'elle sorte de son état d'agitation devenu désespérément chronique, je n'ose pas dire destructeur sur bien de domaines.

Au nom du Conseil Municipal et du Personnel Communal que 2020 vous apporte à tous un 20 sur 20 en bonheur.

Bonne Année à Villematier.

Merci de votre attention.

**Jean-Michel JILIBERT**

**Maire de Villematier**